

LA PLACE ET LA FONCTION DE L'ACCENT EN ITALIEN

THE PLACE AND FUNCTION OF THE ACCENT IN ITALIAN

LOCUL ȘI FUNCȚIA ACCENTULUI ÎN LIMBA ITALIANĂ

Sophie SAFFI,
Aix-Marseille Université, France
Email: saffisophie@aol.com

Abstract

The purpose of the article is to describe the function of intensity accents in Italian and to demonstrate the predictability of their place for those interested in learning this language. I will insist on the function of main and secondary accents and on intonation in a comparative study of French and Italian starting from Alvaro Rocchetti (1980) and AISV researchers' works (2000). This topic will be approached from both a diachronic and a synchronic point of view. The study shows the relationships existing between prosody, syntax, and meaning.

Key words: accents, comparative study, French, Italian, intonation, prosody, syntaxe, meaning

Cuvinte cheie: accent, abordare comparativă, franceză, italiană, intonație, prozodie, sintaxă, semnificație

Placer [1] correctement l'accent d'intensité en italien pose souvent problème au locuteur francophone habitué, dans sa langue, à un accent régulièrement positionné sur la dernière syllabe du mot ou du syntagme. Une des caractéristiques du francophone parlant une langue étrangère est cette accentuation finale de tous les mots (* *Parlo l'italiano come un francese* vs. *Parlo l'italiano come un francese*). Comment prévoir la place de l'accent? En comprenant le rôle qu'il joue dans la construction du discours. Pour bien manier un outil, il faut savoir à quoi il sert. Nous espérons montrer ici que la compréhension de la fonction de l'accent de mot (*stress, accento lessicale*), de l'accent de syntagme (*phrase accent, tono di sintagma*) et de l'accent intonatif (*boundary accent, tono di confine*) facilite la prédiction de leur place en italien et représente une aide à l'acquisition de la prosodie italienne par les apprenants francophones.

La résolution du problème de la place de l'accent est liée à la compréhension de la construction du mot. Le mot dans les langues romanes est généralement composé d'un sémantème (qui a une fonction sémantique, c'est-à-dire ayant trait à la signification) et d'un morphème (qui a une fonction morphologique, c'est-à-dire relative à la forme, à la structure grammaticale). Le sémantème peut être composé d'un préfixe, d'un radical, de suffixes sémantiques et/ou d'une voyelle thématique (par exemple, la voyelle qui précède la désinence de l'infinitif : *entrare, uscire*). Le morphème se compose généralement de la désinence mais il peut aussi inclure des suffixes morphologiques (par exemple, adjectivaux : *piacevole, indispensabile*).

Ex. : LARGH- -EZZE- -A *Larghezza*

radicale + suffixe nominal + désinence féminin singulier

Ex. : A- -LLARG- -A- -RE *Allargare*

préfixe + radical + voyelle thématique + désinence de l'infinitif

Ex. : ALLARGA- -BIL- -E

sémantème + suffixe adjectival + désinence masculin singulier *Allargabile*

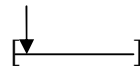
De l'indoeuropéen au latin, puis aux langues romanes, les différents systèmes de langue qui se sont succédé ont dû résoudre le problème de l'identification du mot. Le mot latin est composé d'un sémantème suivi d'un morphème, il est relayé dans les langues romanes par un groupe de mots (ou syntagme) qui tend à présenter d'abord le morphème dans des particules isolées qui précèdent et introduisent dans le discours le sémantème. Cette nouvelle façon d'envisager le mot, son rôle dans la phrase et sa construction, a fait évoluer l'ordre latin [sémantème + morphème] (ex. : **lib**-er), en un nouvel ordre pour l'italien [morphème + sémantème + morphème bis] (ex. : il **libr**-o), et pour le français : [morphème + sémantème] (ex. : le **livre**). Les transformations intervenues dans la construction du mot, au cours de l'évolution des langues romanes, sont une source d'explication de l'état actuel des phénomènes ayant pour cadre le mot (l'accentuation, la gémiation, la diphtongaison), si l'on considère que leur fonction est la préservation de la « matière première » de la communication, c'est-à-dire le sens. En d'autres mots, si on leur attribue la fonction de marqueur de la construction du mot, les gémées et les diphtongues étant des marqueurs qui soulignent – quand cela s'avère nécessaire – les jointures entre les divers composants du mot, l'accent étant le marqueur obligatoire du sémantème dans le mot. Ainsi, les gémées raccordent le préfixe et le radical dans *allargare*, le sémantème et la désinence dans *larghezza*.

La compréhension du message nécessite la lisibilité des diverses étapes de l'encodage. Ces jalons, posés le long de la dynamique constructrice du mot, du syntagme et de la phrase, sont les accents qui ponctuent chaque frontière sémantique. Une des confirmations de ce rôle de marqueur frontalier réside dans les déplacements de l'accent qui ont suivi fidèlement, tout au long de l'évolution historique qui mène du latin aux langues romanes, les changements de la frontière sémantique.

L'évolution de l'accent latin

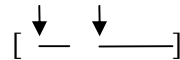
Du latin archaïque jusqu'à la période classique :

mot = bloc uni → on marque la frontière initiale :



A partir du III^e siècle ap. J.C. :

bloc dissocié → frontière initiale incertaine: ? ?



→ il reste la frontière finale, mais elle est le lieu de la flexion, de ce qui est dissocié, donc source d'incertitude :

[— — / —]
+ la préposition se développe + la flexion s'affaiblit

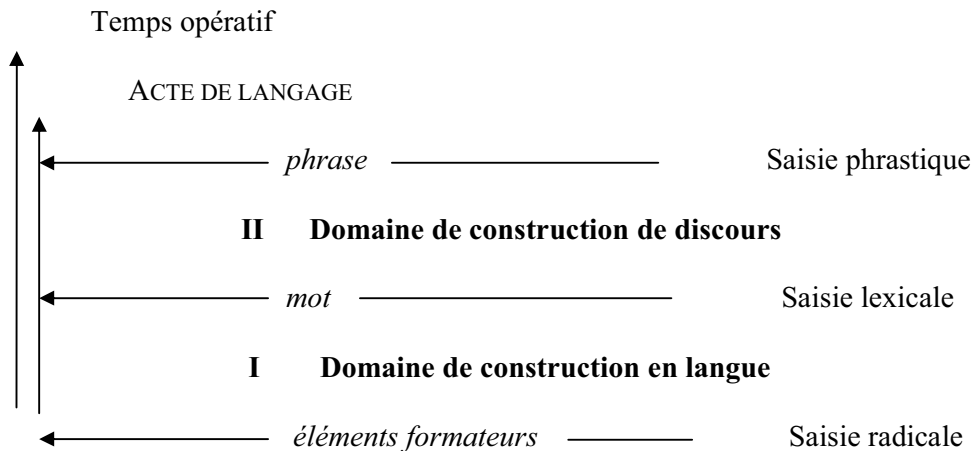
→ il reste une seule frontière précise, la frontière médiane de la fin du sémantème :

\begin{array}{c} \downarrow \\ [— \text{---} / —] \\ \text{préposition sémantème désinence} \end{array}

De l'accent mélodique de l'indoeuropéen holophrastique à l'accent initial d'intensité de l'italique, de l'accent mélodique associé au rythme quantitatif du latin du III^e siècle av. J.C. à l'accent d'intensité du latin vulgaire et des langues romanes, la prosodie s'adapte aux transformations du sémantème. Ce qui s'esquisse en latin va se préciser avec l'italien et le français, le mouvement d'antéposition de la morphologie (la création d'articles, de prépositions etc. et la disparition progressive de la flexion) se poursuit et l'accent marque toujours la fin de l'apport

sémantique. Le sémantème se termine parfois avec le mot en italien (*città, virtù*), cette correspondance est générale en français où l'accent marque la fin du sémantème et se place à la fin du mot.

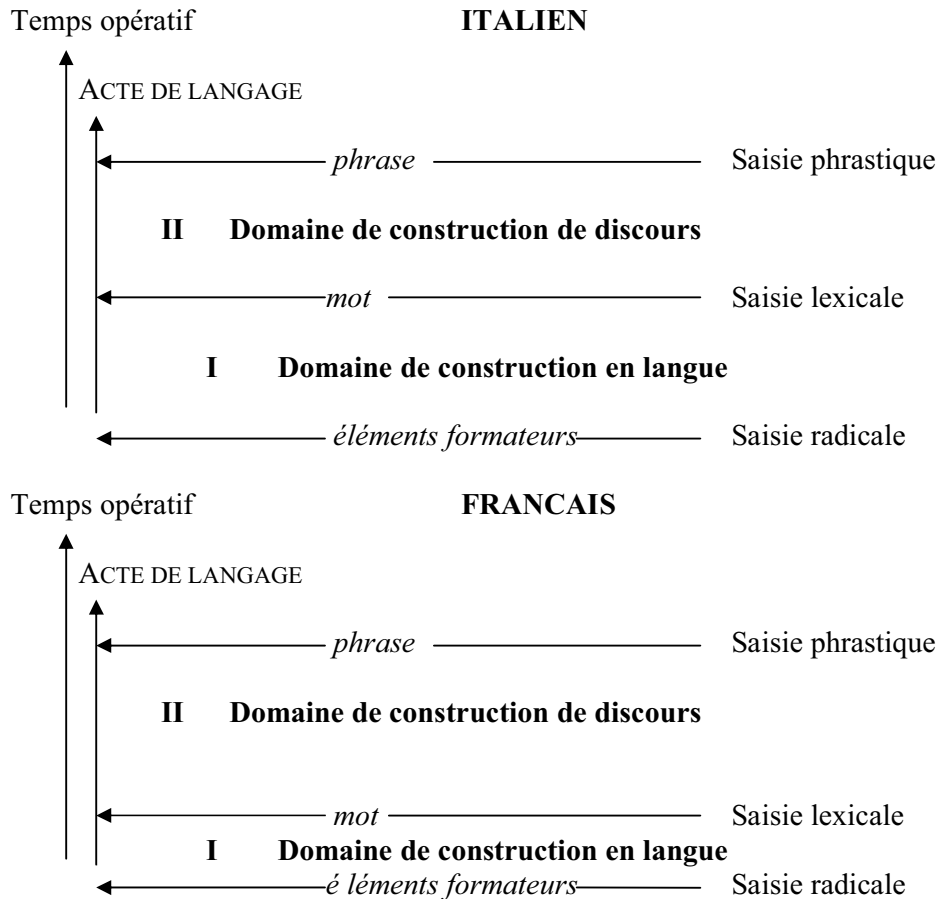
Cette première approche du problème de l'accent nous a permis d'appréhender les conditions qui lient l'analyse de la prosodie d'une langue au mode de construction de ses mots et de ses syntagmes (ou groupes de mots). Pour définir les unités linguistiques minimales, sur lesquelles intervient l'accent, il nous faut définir le moment de cette intervention et sa fonction, définitions qui ne sont concevables que si le mode de construction du mot et la distribution de ce mouvement constructif sur les deux domaines de la langue et du discours, ont été préalablement déterminés.



La construction du mot et de la phrase, de l'indoeuropéen aux langues romanes, a été le théâtre d'une perpétuelle variation d'équilibre langue/discours. Le mouvement général qui se vérifie est un détachement progressif de la saisie lexicale et son éloignement progressif de la saisie phrastique. Dans une représentation dynamique de l'acte de langage, ces saisies représentent des interceptions à divers moments du mouvement continu de construction du message linguistique. Nous vous proposons maintenant le schéma dynamique du mouvement de pensée associé à l'acte de langage selon Gustave Guillaume (1973), un schéma sur lequel on lit que, du latin aux langues romanes, la saisie lexicale s'est progressivement rapprochée de la saisie radicale.

Mouvement évolutif de la saisie lexicale





Nos langues romanes sont des langues à mots parce que leurs saisies lexicales se situent en un point qui n'est jamais limite. La saisie lexicale des langues romanes actuelles, par sa position intermédiaire, crée deux espaces (langue et discours) au sein desquels s'effectuent deux types de construction différents : la construction-en-puissance en langue, la construction-en-effet dans le discours. Du latin au français, les opérations constructives de la langue ont diminué, et les opérations constructrices de discours ont proportionnellement augmenté. De ce fait, dans la construction du mot-en-effet, la morphologie a perdu du terrain au bénéfice de la syntaxe : en latin, pour le même mot-en-puissance, il y a un éventail de mots-en-effet [2], ceci est dû à l'existence des déclinaisons ; en français, pour un mot-en-puissance, il y a un mot-en-effet : ce sont les diverses combinaisons syntaxiques qui permettent les variations. Par contre, le mot italien conserve encore une part des éléments formels qui étaient ceux du latin et que le français a rejetés hors du mot. Le substantif italien est porteur de la matière notionnelle et, dans le même temps, détenteur d'une part de la matière formelle exprimant la quantité et le genre. Voilà pourquoi le substantif italien possède encore une désinence morphologique. De la même façon, le verbe italien n'a pas besoin d'être précédé d'un pronom personnel pour entrer dans le discours. Comme en latin, et contrairement au français, il n'y a pas unité de cas et l'information relative à la personne est comprise dans le verbe. Le mot italien, à cause de sa constitution hétérogène, se positionne à mi-chemin entre le mot latin, qui est un assemblage particulier adapté aux besoins momentanés du discours, et le mot français, qui est au contraire un élément invariable inséré dans des contextes de discours variés. Le système italien possède un mode de construction qui équilibre les moyens informatifs (morphologie et syntaxe) et fait intervenir la syntaxe pour sa capacité à mettre en relation les données

morphologiques des divers mots qui interviennent dans la phrase, plutôt que pour déterminer l'ordre de ces mots dans la phrase.

Sur le mouvement ascendant de l'acte de langage, plus la saisie lexicale est précoce, plus la flexion du nom est réduite. En français (saisie lexicale précoce), le mot ne contient généralement plus d'indication grammaticale, il est dégagé de la forme et consacré au sens. Par contre, en italien, comme en roumain – pour le domaine nominal – ou en espagnol (saisie lexicale tardive), le mot possède généralement une désinence grammaticale. Ces exemples proposés par Alvaro Rocchetti [3] illustrent notre propos :

français : *la maison, les maisons* (prononcer [mezɔ̃] dans les deux cas)

italien : *la cas-a, le cas-e*

espagnol : *la cas-a, las cas-as*

roumain : *cas-ă, cas-ele*.

Ainsi, de façon générale, la fin du sémantème correspond, en français, à la fin du mot, mais en italien, la fin du sémantème est intérieure au mot. Or le français possède un accent sur la syllabe finale du mot, alors que l'italien a un accent qui tombe généralement sur une syllabe médiane.

Ex. : fr. *la maisON*, it. *la cAsa*.

Si nous considérons l'accent comme le marqueur de la fin de l'apport sémantique, la distinction entre accent fixe et accent libre que faisait Paul Garde [4] ne tient plus. L'accent italien est aussi bien fixé sur cette limite sémantique que son homologue français. La différence entre les accents français et italien ne réside pas dans le système accentuel mais dans la construction du mot. Regardons quelques exemples italiens [5] afin d'illustrer le rôle de l'accent marqueur frontalier :

Ex. : it. fUso : fus-o (morphème -o du masculin singulier) *fuseau*

fusEllo : fus-ell-o (morphème -o du masculin singulier) *fuseau (pour la dentelle)*

fusellAto : fus-ell-a-to (morphème -to du participe passé masculin singulier) *fuselé*

fusellatUra : fus-ell-at-ur-a (morphème -a du féminin singulier) *il dar forma di fuso*

Dans ces exemples italiens, l'accent tombe toujours sur la dernière syllabe du sémantème. L'impression de déplacement est due à l'allongement progressif du sémantème qui est d'abord composé d'un radical nu *fus-*, puis du radical augmenté d'un suffixe diminutif *-ell-*, pour s'adjoindre ensuite la voyelle thématique des verbes du 1^{er} groupe *-a-*, et enfin grossir d'un suffixe sémantique *-ur-* (qui à partir d'une base de participe passé permet la construction d'un substantif en ajoutant la notion de potentialité contenue, de capacité à donner la forme de fuseau). Soit les sémantèmes *fus-*, *fusell-*, *fusella-*, *fusellatur-*. Quand un suffixe sémantique vient s'ajouter au radical, l'accent se déplace pour suivre la frontière finale de l'apport sémantique. Par contre, quand c'est la désinence morphologique qui est exceptionnellement longue, comme dans *uOmini, virAgini*, l'accent reste sur la dernière syllabe sémantique (*uOmo, virAgo*). Certains mots italiens portent l'accent sur la voyelle finale : *bontà, città, libertà, tribù, virtù* etc. Ces mots sont invariables, leur voyelle finale ne change pas au pluriel, ce n'est pas une voyelle morphologique mais une voyelle sémantique. Parmi eux, certains ont clairement perdu leur ancienne morphologie, comme : *bontade, cittade*. Dans ces exemples, comme en français, la forme est dégagée du mot et lui est préposée dans l'article ou toute autre particule déterminative : *la città, le città*.

Dans certains mots, l'accent est déplacé pour préserver le message sémantique d'une lecture erronée. Ainsi, dans *sAbato*, la syllabe *-ba-* fait partie du radical et ne joue aucun rôle morphologique, mais si l'accent tombait sur cette syllabe, il y aurait un risque d'analyse faussée du mot sur le modèle de *cantAto, amAto*. Pour éviter à ce substantif d'être pris pour le participe passé

d'un hypothétique verbe **sabare*, l'accent est déplacé. Il ne marque plus la fin matérielle du sémantème, son inhabituelle position antépénultième – l'accent italien tombe généralement sur la pénultième, la dernière syllabe étant morphologique – indique un refus d'analyse du message sémantique sur le modèle courant mais il continue de ponctuer au mieux l'apport sémantique en en marquant la fin la mieux adaptée à la compréhension du message. On retrouve la même stratégie dans le cas d'une procédure d'évitement de la lecture d'un diminutif (*Asino*, *fEmmina*, *artIcolo*), d'un augmentatif (*dEmone*), d'un suffixe de transformation (*mOgano*, *ocEano*, *fenOmeno*, *Arista*, *giUdice*, *Ascaro*, *bAratro*, *lAura*, *Ettore*, *fOlgore*) etc. Dans tous les cas, la position de l'accent ponctue au mieux l'apport sémantique et guide l'interlocuteur pour un déchiffrement performant du message.

Dans des mots tels que *Perugino*, *bambino*, il n'y a pas de contradiction importante, pas de déstabilisation de la notion portée par le sémantème en cas de lecture erronée d'un diminutif, donc pas de stratégie d'évitement opérée [6]. Cette stratégie est développée quand il faut éviter à l'interlocuteur de se fourvoyer dans une voie sans issue menant à un radical inexistant dans la langue. Dans tous les autres cas, l'ambiguïté n'est pas perçue comme un problème (cf. homonymie, synonymie).

Nous insistons sur le fait que le déplacement de l'accent bloquant le développement de l'analyse du mot, protège le système de la langue parce qu'il empêche l'avènement d'analyses débouchant sur des radicaux inexistantes. Par exemple, malgré la position de l'accent, *salmon*e « saumon » ne court pas le risque d'être pris pour un augmentatif du mot *salma* « dépouille mortelle » qui existe dans la langue, parce qu'ils sont sémantiquement éloignés. Cependant, même si *salmon*e était interprété comme l'augmentatif de *salma*, ce dernier renverrait à un radical existant (*salm-*), l'analyse erronée ne serait pas dangereuse pour le système de la langue. La protection des éléments radicaux d'une langue est fondamentale dans un système où les locuteurs ont la liberté de construire les mots, une liberté – dont ne jouissent pas les locuteurs français – encadrée par des règles de dérivation et par un choix limité aux éléments existant dans le système de la langue.

Le même type de fonctionnement s'observe en roumain où « l'accent d'intensité est attiré par le suffixe [sémantique], ce qui représente une règle presque générale en roumain. » [7]. Par contre, dans les mots dont la désinence morphologique est complétée par l'article défini, comme dans *cAse*lor [des maisons], *IUp*ului [du loup], *IUp*ilor [des loups], « l'accent se maintient sur la syllabe accentuée quand le mot n'est pas décliné, conformément à la règle qui veut que les formes de l'article ne reçoivent pas l'accent d'intensité. » [8]

En espagnol, l'hypothèse se confirme. Les exemples suivants montrent que lorsque le mot espagnol possède une désinence morphologique, elle ne porte pas l'accent : *l'abuElo* [le grand-père], *l'abuEla* [la grand-mère], *los abuElos* [les grand-pères], *las abuElas* [les grand-mères], *el directOr* [le directeur], mais *la directOra* [la directrice], *el capitAn* [le capitaine] mais *los capitAnes* [les capitaines]. Et les dites « exceptions » semblent pouvoir s'expliquer de la même manière que leurs homologues italiennes. Ainsi, sachant que le participe passé du verbe *amAr* [aimer] est *amAdo*, on ne sera pas surpris du déplacement de l'accent dans *sAbado* [samedi].

L'identité de fonction de l'accent dans les diverses langues romanes, nous conduit à penser que ces langues possèdent un même type d'accent qu'elles ont toutes hérité du latin. Les différences apparentes ne sont que les conséquences superficielles de la diversité de leurs choix structuraux. La fonction remplie par l'accent reste la même, c'est le contexte structural (la construction du mot et de la phrase) qui varie d'une langue à l'autre.

Nous allons maintenant montrer comment l'intonation se construit à partir du matériel accentuel, comme la phrase se construit avec des mots.

La grande différence entre les systèmes prosodiques italien et français est le mode de hiérarchisation des apports sémantiques soulignés par l'accent. Nous allons montrer que cela est dû aux modes de construction du mot – et donc de la phrase – différents dans ces deux langues, l'intonation se construisant à partir du matériel accentuel, comme la phrase à partir des mots. En

apparence que voyons-nous ? En italien, l'accent principal se distingue de l'accent secondaire. D'après Mario Rossi et Pierre Antonetti, la répartition des groupes intonatifs en fonction du nombre d'accents est la suivante : 1 accent (42%), 2 accents (52%), 3 accents (5,7%) et 4 accents (0,3%) [9]. En français, l'accent semble complètement dépendant de l'intonation. Selon Paul Garde, l'intonation de phrase inhibe les procédés accentuels positifs et le mot perd son accent [10].

Cette dissemblance de surface correspond à une structure phrastique basée sur des composants différents. Le français construit sa phrase avec des éléments quasiment invariables, c'est l'ordre d'intervention des éléments, et les prépositions qui les relient, qui en définissent les modalités d'emploi. En italien, les éléments de construction de la phrase portent déjà une part de cette information dans leur désinence. Cependant, nous avons dit précédemment que, lors de l'évolution du latin à l'italien, une part de l'information concernant les conditions d'emploi des éléments, a été transférée sur les prépositions et l'ordre des mots. Ainsi, la situation italienne est une répartition de l'information des modalités d'emploi du mot : cette information est véhiculée à la fois par le mot, par les prépositions et par la syntaxe. Le mot français possède une grande liberté d'emploi car c'est la syntaxe qui, en grande partie, définit son état de mot-en-effet. Le mot italien contient déjà en puissance une part d'information sur l'emploi auquel il peut être destiné, ses possibilités d'effet sont donc plus limitées (*un enfant terrible / un bambino terribile ; un enfant sale / un bambino sporco*). En contre partie, le locuteur italien joue plus librement sur la construction du mot (l'adjectif français *petit* a un champ d'application plus large que l'adjectif italien *piccolo*, mais l'italien emploie de nombreux diminutifs que le français a délaissés). Or, dans tout système, la répartition entre la syntaxe de phrase et la morphologie de mot s'équilibre proportionnellement. Le développement de l'une entraîne automatiquement la régression de l'autre et vice versa (ce phénomène de proportionnalité est illustré dans les schémas précédents du Mouvement évolutif de la saisie lexicale).

En français, les informations de conditions d'emploi arrivent lors de la saisie phrastique, quand, en italien, elles ont déjà commencé à se définir lors de la saisie lexicale. L'intonation étant un phénomène phrastique et l'accent un phénomène lexical, certains linguistes considèrent – à tort – l'accent français sans effet puisqu'en apparence soumis à l'intonation. Mais bien que la hiérarchie accentuelle soit effectivement un phénomène intonatif, les accents étant les éléments constitutifs que la mélodie intonative organise, cela ne veut pas dire que l'intonation décide de l'existence ou de la position de ces accents.

L'accent est donc le marqueur frontalier à tous les niveaux combinatoires du discours : mot, syntagme et phrase. Ainsi dans la phrase italienne :

Ex. : *Ci sono spesso bambini terribili.*

- L'accent de mot /*stress/accento lessicale*/ marque la fin du sémantème dans le mot.

Ex. : *bambIn-o, terrIb-ile.*

- L'accent secondaire /*pitch accent/accento intonativo*/ reste au niveau fonctionnel de l'accent de mot ; lu au niveau du syntagme, il porte aussi en lui l'indication que la sémantèse du syntagme est encore en cours d'élaboration.

- L'accent principal /*phrase accent/tono di sintagma*/ marque la fin de la sémantèse du groupe de mots (la sémantèse résultant de la combinaison de plusieurs sémantèmes de mots).

Ex. : *un bambIno terrIbile* (bambIn- + terrI-).

- L'accent de fin de phrase /*boundary tone/tono di confine*/ indique la fin de la sémantèse de la phrase, cette sémantèse résultant de la combinaison de plusieurs sémantèses de syntagme (ici deux syntagmes : *ci sono spesso* et *bambini terribili*), elles-mêmes résultats de la combinaison de sémantèmes de mots.

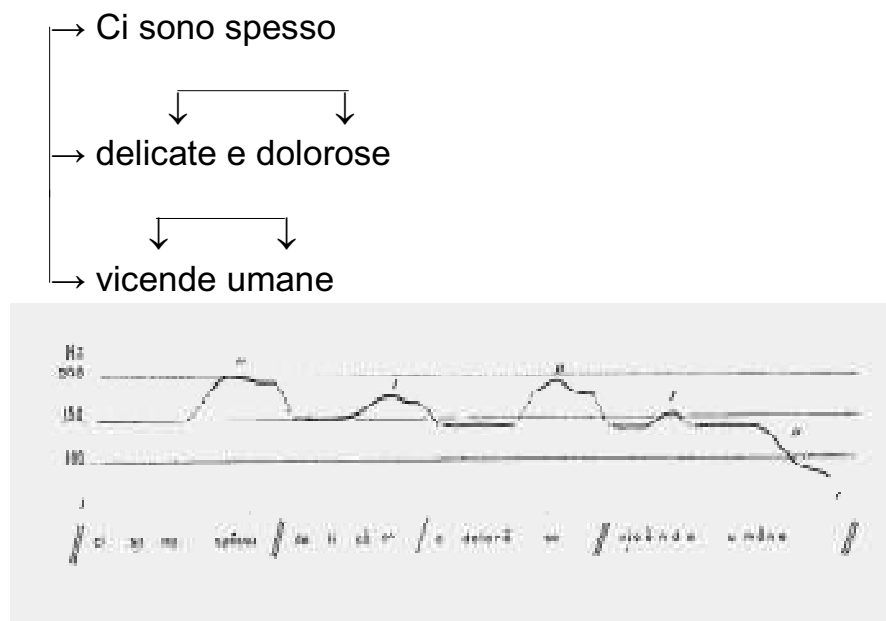
Ex. : *Ci sono spEsso bambIni terrIbili.* [(spEss-) + (bambIn- + terrI-)]

Or, Cinzia Avesani, une phonologue italienne, distingue les syllabes atones, les syllabes accentuées lexicalement et les syllabes accentuées lexicalement et intonativement, car la durée de la

syllabe atone (non accentuée) est inférieure à la durée de la syllabe tonique (celle portant l'accent de mot) qui est elle-même inférieure à la durée de la syllabe accentuée intonativement (c'est-à-dire portant l'accent principal du syntagme).

Quando una sillaba tonica diviene accentata il suo livello maggiore di prominenza è indotto sia dalle sue proprietà acustiche (allungamenti, timbro) e dalle sue proprietà cinematiche determinate *intresecamente* dalla specificazione di pochi parametri dinamici sia dall'associazione di configurazioni specifiche di toni (pitch accents)[11].

Mario Rossi et Pierre Antonetti [12] proposent l'intonation schématisée d'une phrase italienne qui compte trois groupes intonatifs parmi lesquels deux sont progrédients. Le deuxième et le troisième groupes contiennent chacun deux unités accentuelles :



Dans l'exemple italien fourni par Mario Rossi et Pierre Antonetti et reproduit ici (*ci sono spesso delicate e dolorose vicende umane*), chaque frontière sémantico-morphologique est marquée par un accent : *spess-o*, *delicat-e*, *doloros-e*, *vicend-e*, *uman-e*. L'information grammaticale récurrente ne doit pas couper la dynamique du sens qui se développe dans la phrase, sous peine de désunir celle-ci. L'accent principal intervient quand cette dynamique du sens peut et doit être interrompue. Après l'accent secondaire de *delicat-e*, on attend la suite, mais après l'accent principal de *doloros-e*, on sait qu'un bloc sémantique est formé. Les influences qu'il pourra subir ne pourront l'affecter que dans sa totalité, et il ne pourra lui-même être influent qu'en tant que bloc, ensemble d'éléments, les éléments le constituant ne pouvant plus, dès lors, agir isolément. Ce bloc sémantique va continuer à évoluer avec l'apparition de *vicend-e*, lui-même transformé par *uman-e*. L'élément *uman-e* influe sur *vicend-e* dont l'introduction dans le discours était déjà conditionnée par *delicat-e e doloros-e*, mais *delicat-e* n'influe pas tel quel sur *vicend-e*, c'est le bloc *delicat-e e doloros-e* qui agit sur le bloc *vicend-e uman-e*. La chute de la fin de phrase crée un autre ensemble regroupant les blocs. Ainsi, la phrase suivante transformera le sens de l'ensemble des blocs mais ne pourra pas agir sur un bloc isolé, encore moins sur un élément particulier.

Selon Avesani [13], en italien, il est possible de désaccentuer des blocs entiers, des syntagmes nominaux simples, mais il n'est pas possible de désaccentuer un élément isolé d'un syntagme nominal complexe.

Dans cet exemple, les trois groupes intonatifs sont déterminés par les accents principaux. Mais les fonctions de l'accent et de la mélodie intonative ne sont pas les mêmes : l'accent sert au

marquage de la sémantique, l'intonation organise cette sémantique. L'italien, pour protéger le sémantème d'un mot d'une analyse erronée, déplace l'accent. L'intonation, se servant des accents comme sommets, doit alors se déplacer. C'est bien l'intonation qui est soumise à l'accentuation, tout comme la construction de la phrase est dépendante de celle du mot, car les accents forment les sommets intonatifs, comme les mots forment la phrase. L'accent est en puissance un marqueur de frontière sémantique, une fois qu'il entre dans l'organisation intonative, il va devenir le marqueur de la limite sémantique d'un élément (*stress*), d'un bloc ou d'une phrase (*accent*). Tout comme le mot qui, en puissance, a diverses possibilités d'effet, l'accent d'un même mot, selon la position de ce mot dans la phrase – et donc selon la phrase – sera accent secondaire ou principal.

L'exemple de Mario Rossi et Pierre Antonetti, nous montre que la mélodie intonative se déplace sur la hauteur : quand un bloc est déterminé mais qu'un autre suivra (sommet de phrase affirmative ou négative, fin de phrase interrogative), il y a une montée vers l'aigu ; quand le dernier bloc est déterminé et avec lui l'ensemble de la phrase (fin de phrase affirmative ou négative), il y a une chute vers le grave.

Hauteur : La hauteur d'un son de la parole est déterminée par la fréquence de vibration des cordes vocales : la fréquence fondamentale *Fo* (*pitch*) qui se mesure en hertz.

Fo : Plus les cordes vocales vibrent vite, plus la hauteur (ou *pitch*) est élevée. Les variations d'intonation correspondent à des variations de la *Fo* (fréquence fondamentale).

Plus les cordes vocales sont mobilisées (*Fo* élevée : + aigu), et plus la personne est impliquée dans la communication (en s'impliquant physiquement, le locuteur indique à l'interlocuteur qu'il doit être attentif). A la fin d'une phrase, il y a relâchement simultané du locuteur et de l'interlocuteur.

Cependant, l'accent, dont la fonction est démarcative, n'est pas affecté dans son contraste par ces différentes directions. L'accent de *uman-e* est un accent principal au même titre que ceux de *doloros-e* et *spess-o*. L'accent est souvent appelé « accent d'intensité ».

Intensité : l'intensité ou la puissance sonore est liée à l'amplitude de la vibration de l'air, c'est-à-dire à l'énergie transmise le long de l'onde sonore. Elle est mesurée en décibel.

En français, comme en italien, l'accent principal marque la fin de l'apport sémantique d'un groupe de mots. Mais le français n'a pas d'accent secondaire parce que l'apport sémantique n'est pas entrecoupé par des informations morphologiques, celles-ci sont généralement regroupées dans une particule antéposée (déterminants, prépositions etc.).

Ex. : *il y a souvent // de délicates et douloureuses // aventures humaunes.*

Avec la diction parisienne, il n'y a pas d'interruption du message sémantique entre *délicates* et *douloureuses*, un seul accent suffit : [dødelicateduluRøz]. Avec la diction marseillaise, l'accent secondaire réapparaît sur *délicates* ainsi que la syllabe finale et la liaison « z » avec le mot suivant matérialisant la morphologie plurielle de l'adjectif : [dødelicatøzeduluRøzø]. On est dans une situation « à l'italienne » qui s'explique par le substrat provençal (langue d'oc). Remarquez la morphologie féminine de l'adjectif *délicates* dans tous les cas : [t].

L'accent français n'est ni plus ni moins soumis à l'intonation que son confrère italien. C'est sa hiérarchisation qui n'est pas toujours visible, le message morphologique n'interrompant pas le message sémantique. L'italien présente un cas « à la française » avec l'adjectif *bello* : quand il est antéposé à un substantif masculin singulier, il peut perdre sa morphologie finale, et du même coup son accent (*un bambino bello / un bel bambino*). Dans le premier exemple, la hiérarchie des accents est nécessaire pour unir les deux sémantèmes *bambin-* et *bell-* en un même bloc ; dans le deuxième exemple, un seul accent suffit puisqu'il n'y a pas de rupture du message sémantique *belbambin-*.

Autres cas de réapparition de l'accent secondaire en français :

C'est colossal ! [sɛkkolosal]

1 2

C'est abominable ! [sɛtabbominabl]

1 2

En français, la hiérarchie des accents principaux et secondaires peut être réintroduite par l'emphase, l'emploi d'un accent d'insistance en début de mot bouleversant le schéma intonatif habituel (C'est colossal ! [sɛkkolosal], la majuscule marque l'accent d'insistance ; C'est abominable ! [sɛtabbominabl]).

Avec l'accent d'insistance, le français réintègre momentanément dans son système, non seulement la hiérarchie des accents – l'accent habituel du mot concerné devenant secondaire – mais aussi les géménées (et le redoublement syntaxique). L'accent d'insistance va jouer le rôle d'accent principal puisqu'il souligne la partie sémantique la plus importante de toute la phrase, mais pour que l'organisation qui a précédé cet accent ne soit pas détruite, elle en est séparée et protégée par des géménées.

Enfin, la différence de message entre a) *un chat* et b) *UN chat* ! (pas deux) est matérialisée par un bouleversement des informations syntaxiques dû à l'intervention d'informations intonatives : dans le premier cas, *un* n'est pas accentué, c'est un article indéfini qui introduit le mot chat dans le discours ; dans le second cas, *un* est un numéral qui est porteur de l'information sémantique principale, il est donc marqué par un accent d'insistance.

Voici deux exemples pris chez Cinzia Avesani [14] :

Ex. 1.: Non ho detto **aghi verdi** ho detto **laghi verdi**.

1 2 1 2

Dans le syntagme *laghi verdi* l'accent principal devrait normalement tomber sur l'adjectif, il est ici déplacé sur le nom car cet exemple est caractéristique du contour intonatif d'une phrase de désambiguïsation.

Ex. 2 : Sia **nazionali** che **internazionali**

1 1 2

Voici un autre exemple de double accentuation d'un même mot. Un journaliste sportif de radio explique que la compétition aura des répercussions aussi bien nationales qu'internationales. Dans ce cas *internazionali* a non seulement un accent principal sur le préfixe mais un accent secondaire sur la syllabe qui porte l'accent lexical.

D'un point de vue phonologique, la prosodie rassemble les faits phoniques non segmentaux qui participent à l'organisation du lexique et de la syntaxe et qui assument un rôle déterminant dans l'organisation de la sémantique d'un énoncé.

Cinzia Avesani propose la variation systématique de l'intonation de phrase (*phrasing, fraseggio intonativo*), observée parmi tous les locuteurs d'une expérience de lecture de textes dont l'objectif était l'obtention d'un modèle prosodique utilisable par un synthétiseur vocal, qui permet de lever l'ambiguïté sur la portée de la négation.

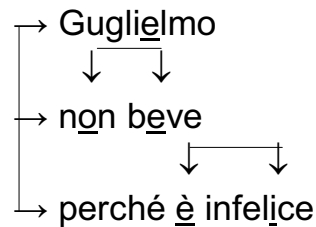
Une phrase comme *Guglielmo non beve perché è infelice* peut signifier que Guglielmo ne boit pas parce qu'il n'a pas la tête à faire la fête (la négation a une portée limitée au verbe de la principale). Ou bien elle peut signifier que Guglielmo boit, non pas parce qu'il est malheureux, mais pour une autre raison (la négation a une portée étendue à la subordonnée).

Cinzia Avesani s'appuie sur la théorie prosodique développée par Nespor et Vogel (1986) et Pierrehumbert et Beckman (1988) et étudie comment les phénomènes intonatifs participent à la désambiguïsation de telles phrases. Selon Cinzia Avesani (1995), la mélodie intonative d'une phrase est intimement liée à la structure prosodique et cette structure se manifeste directement dans la réalisation de la courbe de Fo (fréquence fondamentale) de l'énoncé. En observant les contours

intonatifs des énoncés, il est donc possible d'en déduire leur organisation prosodique. Les tons hauts et bas structurés en accents principaux et accents de phrase indiquent respectivement quels sont les éléments que la prosodie a rendu proéminents et quelle est l'organisation en constituants prosodiques hiérarchisés.

**VERSIONE 1 DI *Guglielmo non beve perché è infelice*
(Avesani : 2005)**

(Guglielmo)	(non	beve)	(perché è	infelice)
H+L*	H*	H+L*	H*	H+L*
H+L*	H+L*			H+L*
L-				L-
				L%



La portée de la négation limitée (Guglielmo ne boit pas pourquoi ? parce qu'il est malheureux) est réalisée en séparant l'énoncé en 2 syntagmes principaux portant chacun un accent principal sur *GugliElmo* et sur *infelIce* et délimités par un accent de fin de phrase ; mais au sein des accents secondaires on observe une discrimination entre les accents monotonaux et les accents bitonaux qui permet de distinguer, au sein du 2^{ème} syntagme principal, 2 syntagmes *non beve* et *perché è infelice* :

(Guglielmo)	(non	beve)	(perché è	infelice)
H+L*	H*	H+L*	H*	H+L*
H+L*	H+L*			H+L*
L-				L-
				L%

Attaque de phrase : [gu] à 250 Hz

Puis accent sur [i] (H+L)* avec une chute de 70Hz (de 220 à 150)

Accent sur [non] (H)* à 200 Hz

Accent sur [be] (H+L)* avec une chute de 60Hz

Accent sur [e] (H)* à 200 Hz

Accent sur [li] (H+L)* avec une chute de 60Hz et une chute L-L%

L'annotation ToBI [15] est un système de transcription de la prosodie conçu à l'origine pour l'anglais (Beckman et alii : 1993) et dans une seconde version pour l'italien (ToBIIt). L'accent secondaire /Pitch accent /accento intonativo/ est l'association du ton (hauteur, Fo) à la syllabe accentuée, il est représenté par le signe diachritique : *. L'accent principal /Phrase accent/accento (tono) di sintagma/ identifie un syntagme intermédiaire composé d'au moins un accent secondaire et un accent principal, il est représenté par le signe diachritique : -. L'accent de fin de phrase /Boundary Tone/tono di confine/ identifie un syntagme intonatif composé d'un ou de plusieurs

syntagmes intermédiaires, il est représenté par le signe diachritique : %. On lit dans cet exemple deux accents monotonaux :

(H)* = pic local de Fo élevée, ton haut.

(L)* = ton réalisé dans la partie la + basse de l'extension mélodique du locuteur, souvent sans variation considérable de Fo.

Et un accent bitonal :

(H+L)* = mouvement descendant dans la même syllabe

Et enfin (L-L)% qui indique un mouvement descendant simple (conclusion) que l'on peut opposer à (L-H)% bas-ascendant indiquant la continuation, et caractéristique des phrases interrogatives.

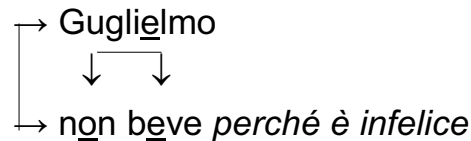
**VERSIONE 2 DI *Guglielmo non beve perché è infelice*
(Avesani : 2005)**

(Guglielmo) (non beve perché è infelice)

H+L* H* H+L*

H+L* H+L*

L- (segment désaccentué)



La portée étendue de la négation (la raison pour laquelle Guglielmo s'adonne à la boisson n'est pas son malheur, ce n'est pas parce que Guglielmo est malheureux qu'il boit) est réalisée en désaccentuant le 2^{ème} composant du 2^{ème} syntagme principal et en associant l'accent nucléaire au syntagme verbal de la proposition principale :

(Guglielmo) (non beve perché è infelice)

H+L* H* H+L*

H+L* H+L*

L- (segment désaccentué)

Accent sur [non] (H)* à 240 Hz (+ haut que la version 1)

Accent sur [be] (H+L)* avec une chute de 60Hz (idem version 1)

Désaccentuation du segment suivant.

Ainsi, nous avons vu que, d'un point de vue fonctionnel, psychosystématique ou phonologique, les accents d'intensité gérés par les variations de hauteur de la Fo liées à l'intonation, participent à l'organisation de la sémantèse d'un énoncé en en structurant hiérarchiquement les différents apports sémantiques. Pour expliquer le rôle de l'accent au sein des rapports qu'entretiennent le sens et la forme, nous avons choisi une approche méthodologique qui s'appuie sur la théorie psychosystématique de Gustave Guillaume, parce que cette façon de concevoir rationnellement l'acte linguistique unifie le désordre apparent des divers types de discours, en les

présentant comme les multiples manifestations possibles d'une organisation logique préexistente en langue.

En situation de communication, comme en situation de déplacement dans l'espace, on projette l'avenir. « Le cerveau simulateur utilise les souvenirs pour réaliser des opérations mentales de prédiction. » [16] On plaque sur le discours un modèle préconstruit, comme on projette sur l'environnement, ou sur tout objet, des prototypes perceptifs. Le filtre phonologique de notre langue maternelle en est un exemple. Si le modèle est inexistant, il y a problème :

Afin de comprendre un concept de haut niveau, le cerveau normal accomplit l'équivalent d'une transformation qui va laisser en arrière-plan les détails de sorte que le concept général émerge. Cette façon de "court-circuiter" ne se produit pas chez les personnes atteintes d'autisme, et métaphoriquement, elles perçoivent chaque feuille d'un arbre sans être capable de voir l'arbre entier, a expliqué le docteur Nancy J. Minshew. [17]

La prosodie peut être ce modèle, ce qui nous en convainc est le fait que la prosodie est acquise très tôt. Bénédicte de Boysson-Bardies rappelle que :

Le bruit de fond intra-utérin se situe dans des fréquences basses, ce qui limite son effet de masquage [...] L'intensité de la voix de la mère *in utero* n'est pas très éloignée de son intensité *ex utero* [...] La prosodie est particulièrement bien préservée : l'intonation de la parole enregistrée *in utero* est parfaitement reconnue par les auditeurs adultes; il en va de même pour 30% des phonèmes [...] Les nouveaux nés de quelques jours préfèrent écouter la voix de leur mère quand celle-ci est présentée en concurrence avec celle d'une autre mère parlant à son bébé. Mais il faut que l'intonation soit naturelle. Si l'on joue la bande à l'envers, la préférence de l'enfant ne se voit plus. Cette préférence est liée aux aspects dynamiques de la parole maternelle, telle l'intonation, et non à des aspects statiques des sons puisque ceux-ci sont préservés lorsqu'on fait passer la bande à l'envers. [...] Denise Mandel (1994) et ses collègues [...] ont formé l'hypothèse que les indices prosodiques détectés dès les premières semaines par les nourissons sont susceptibles de jouer un rôle important en aidant l'enfant à organiser les informations de la parole. Ils ont donc testé la discrimination de contrastes phonétiques dans des phrases. Les résultats de ces expériences montrent que des bébés de 2 mois détectent mieux des changements de phonèmes lorsqu'ils sont intégrés dans des petites phrases que lorsqu'ils se trouvent dans des listes de mots. [...] De 5 à 7 mois, les bébés se livrent à des jeux de variations et d'imitation d'intonations. [18]

Les conclusions de la phonologie articulatoire et les résultats des phonologues italiens qui les ont appliquées au cours des deux dernières décennies, semblent prendre la même direction que celle de l'hypothèse proposée en 1980 par Alvaro Rocchetti : l'accent a pour but la valorisation du sens. En italien, l'accent est souvent interne au mot qui n'a pas encore énoncé totalement la matière formelle. Toutefois, l'accent marque la dernière syllabe porteuse de l'information de sens utile à la communication. Il se positionne à la fin de l'apport sémantique qui représente une aide à la compréhension du message. Quand la lecture de la totalité du sème risque d'apporter plus de confusion que de compréhension, l'accent est déplacé. Nous tenons à souligner que lorsque l'accent subit un déplacement, l'objectif recherché est toujours la clarté du message notionnel que porte le mot [19]. Par voie de conséquence, il arrive que la position de l'accent, dans un même mot, varie selon l'opinion de différents locuteurs italiens. L'étude de ces hésitations [20] démontre que les variations de l'accentuation d'un même mot, sont les conséquences, visibles en surface, de variations plus profondes, des différences sur le message notionnel existant entre différents locuteurs pour un même mot. Par exemple, la connaissance de l'étymologie du mot *microbo* conduit le locuteur lettré à positionner l'accent sur la pénultième (*microbo*) : d'origine française, ce mot se compose d'un premier élément *micro-* (du grec *mikros*) qui signifie « minuscule » et qui est souvent employé dans la terminologie scientifique et technique (*microbilancia*, *microcosmo*, *microscopio* etc.), et d'un second élément *-bo*, ou *-bio* selon les prononciations, (du grec *bios*) qui signifie « vie » (*biografia*, *biologia*, *anaerobio* etc.). Toutefois, cette dernière syllabe est morphologique (*il microbo* / *i microb-i*). Le dictionnaire de Zingarelli [21] propose *microbio* pour nommer un « micro-

organisme animal ou végétal » et *microbo* pour désigner une « personne insignifiante ». Quand le mot *microbo* est accentué sur l'antépénultième, le déplacement de l'accent interdit toute possibilité de lecture de la composition scientifique ; alors que le mot du signifié scientifique *microbio* s'est doté d'une diphtongue qui sépare la voyelle morphologique du sémantème. Pourtant, certains locuteurs emploient le mot *microbo* avec le sens de *microbio* et l'accentuation peut donner lieu à des variations. Un dernier exemple : la prononciation erronée des non spécialistes du mot *alcalino* au lieu de *alcalino* (qui « est un adjectif commun de relation en *-ino* issu de *alcali*, comme *sale* → *salino*, *argento* → *argentino*" [22]) illustre la perte dans le champ lexical commun du substantif *alcali* qui s'accompagne de l'impossibilité de dériver de ce dernier un adjectif. L'emploi d'un suffixe diminutif par ceux qui se permettent la dérivation, démontre la réduction du champ sémantique quand on passe de la notion portée par le substantif à celle de l'adjectif qui se limite à exprimer les qualités liées à la notion de départ. Ces désaccords à propos du message notionnel d'un mot se répercutent sur l'analyse de la construction du sens, et donc sur la position de l'accent.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Cet article est paru en version italienne « La sede e la funzione dell'accento in italiano e in francese » in *Linguistique et Didactique de l'italien à l'étranger*, sous la direction de Alvaro Rocchetti, Louis Begioni, Giancarlo Gerlini, Actes du Colloque international « Insegnare la lingua italiana all'estero, prospettive linguistiche e didattiche », Paris 24-25 novembre 2006, CIRMI/SELOEN, 2008, p. 111-141.
- [2] Le mot-en-puissance résulte de la construction en langue qui sélectionne et associe les éléments constitutifs de la langue (éléments radicaux) tels que préfixes, radicaux et suffixes. Le mot-en-effet est l'élément constitutif du discours. Pour une définition plus approfondie, voir : BOONE A. et JOLY A., *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996.
- [3] ROCCHETTI A., *Sens et forme en linguistique italienne : études psycho-systématiques dans la perspective romane*, Thèse de Doctorat d'État, Paris 3 Sorbonne Nouvelle, 1980, p. 425-430.
- [4] GARDE P., *L'accent*, Paris, PUF, 1968.
- [5] Exemples proposés par Paul GARDE, *ibid.*, p. 125 ; puis repris par Alvaro ROCCHETTI, *op. cit.*, p. 429.
- [6] Historiquement, *bambino* vient de *bambo* qui, en italien ancien, avait le sens d' « enfant », « idiot » (XIII^e siècle) ; *bamb-* et *bimb-* de *bimbo* étaient en concurrence sur le territoire toscan et dans le langage poétique (CORTELAZZO M., Paolo ZOLLI P., *DELI*, Bologna, Zanichelli, 1988). Dans le système de la langue italienne contemporaine, *bamb-* a été substitué par *bambin-* dans lequel on ne lit plus le diminutif étymologique. Ce qui est confirmé par la synonymie entre *bimbo* et *bambino* (d'après le dictionnaire ZINGARELLI). Il arrive même, dans l'usage régional (par exemple à Rome), que le signifié de *bimbo* se limite à « petit enfant », de telle façon que le mot qui contient étymologiquement le diminutif se retrouve à représenter le concept de taille supérieur.
- [7] et [8] POP S., *Grammaire roumaine*, Berne, A. Francke, 1948, p. 39.
- [9] ROSSI M. & ANTONETTI P., *Précis de phonétique italienne*, Aix-en-Provence, La Pensée Universitaire, 1970, p. 84.
- [10] GARDE P., *op. cit.*, p. 61 et 94-95. Et avec lui : ROSSI M., « Le français, langue sans accent ? » in *Studia phonetica*, Montréal, vol. 15, 1980, p. 39.
- [11] Cinzia AVESANI, intervention pour *la Scuola estiva 2006* dell' AISV, septembre 2006 (diaporama disponible sur le site internet dell' Associazione Italiana delle Scienze della Voce : aisv2006.fbk.eu/temi.html).
- [12] ROSSI M. & ANTONETTI P., *op. cit.*, p. 81, fig. 12.
- [13] AVESANI C., VAYRA M. e alii, « Accentazione, deaccentazione e struttura informativa », in Piero COSI, *Misura dei parametri, aspetti tecnologici ed implicazioni nei modelli linguistici*, Atti

del 1° Convegno Nazionale AISV 2004, Università di Padova, 2-4 dicembre 2004 a cura di Piero Cosi, Roma/Padova, Istituto di scienze e tecnologie della cognizione, sezione di Padova "Fonetica e dialettologia", 2005, p. 287-309.

[14] AVESANI C., VAYRA M. e alii, « Accentazione, deaccentazione e struttura informativa », *op. cit.*, p. 287-309.

[15] AVESANI C., COSI P., et alii, « Definizione ed annotazione prosodica di un database di parlato-letto usando il formalismo ToBI », in Piero Cosi, *Misura dei parametri*, *op. cit.*, p. 4-8.

[16] BERTHOZ A., *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 289.

[17] CARLUCCI D., « Câblage du cerveau dans l'autisme », article sur les recherches sur les processus cognitifs de Marcel JUST, Nancy J. MINSHEW et John A. SWEENEY de l'Université de Pittsburgh, traduction française de Laurence FURIC, Merion Publications, *Advance for Speech-Language Pathologists & Audiologists*, vol. 9, n°1, 4 janvier 1999, texte disponible sur le site de l'association Aide à l'Enfance Autiste.

[18] BOYSSON-BARDIES B. de, *Comment la parole vient aux enfants*, Paris, Poches Odile Jacob, 2005, p. 35, 33, 40 et 253. C'est nous qui soulignons.

[19] Si vous cherchez l'explication de l'accentuation d'un mot italien précis, nous vous conseillons de consulter notre thèse de doctorat, dans laquelle l'étude de trois corpus différents nous a permis d'embrasser presque la totalité des cas particuliers d'accentuation. Notre thèse est accessible en ligne sur le site de l'Université de Provence : <http://www.univ-provence.fr/gsite/Local/dept-italien/dir/thesesaffi/Tome1.pdf>

[20] SAFFI S. (DUBAIL-SAFFI S.), *La place et la fonction de l'accent en italien*, Thèse de Doctorat, Sorbonne Nouvelle-Paris3, 1991, p. 362-378.

[21] *Il nuovo Zingarelli*, Bologna, Zanichelli, 1988, 4° ed.

[22] SERIANNI L., *Grammatica italiana, italiano comune e lingua letteraria*, Torino, UTET, 1989, p. 62.